

DEPAUL (Jean-Anne-Henri) : Sur la vaccination animale. Discours prononcé à l'Académie impériale de Médecine les 27 juillet, 3 et 10 août 1869.

Paris, J.-B. Baillière et fils, 1869.

Plaquette in-8, sans faux-titre, 96 pp. [dont le titre]- 4 - 4 pp. [catalogues de l'éditeur... avril 1869, ...octobre 1868], brochée, couverture imprimée gris pâle (rousseurs ; auréoles d'humidité (premier tiers et fin de volume ; bizarrerie : pas de traces d'humidité sur les plats de couverture... ; catalogues très piqués).

Référence : MED103

ACTE DEUXIÈME. (voir MED 206-3). Deux ans ont passé... Mêmes lieux, même sujet. Le Dr Depaul a « le plus vif désir d'être court et de mettre fin à une discussion qui s'est éternisée » (p.3). Mais, après avoir entendu pas moins de trois discours du Dr Guérin, il regrette de devoir consacrer plus de temps à sa réponse. S'appuyant-entre autres- sur les travaux de médecins cités dans notre petite liste : Lalagade (MED 085-4 et 5), Rayer (MED 236-20), Sacco (MED 084), Steinbrenner (MED 028), Warlomont (MED 085-3), ainsi que sur ses propres recherches, il relève, avec une finesse extrême « l'incontestable habileté de son contradicteur » ; il dénonce qu'en « dénaturant tout ce que j'ai dit et fait en faveur de la vaccine, ON [en majuscules par moi] a voulu me faire passer pour un dangereux ennemi de la découverte de Jenner » (p.94). RIDEAU.

Commentaire : Fausse sortie ! On retrouvera les deux antagonistes vieillissants, dans le débat sur le projet d'obligation vaccinale, en 1881, (source : clio-texte.clio-nantes.org/debats-sur-obligation-vaccinale-1881) à l'Académie de Médecine : le projet, présenté par le Dr Blot, obstétricien et Directeur du service de la vaccine (confrère et successeur du Dr Depaul). Surprise, on trouve nos deux « ennemis » dans le camp des opposants, pas unis pour autant. Pour Depaul, quelque peu visionnaire ; « Partisan déclaré de la vaccine, (...) la loi qui veut l'imposer me paraît vexatoire, impuissante [...] Les vaccinophobes sont rares en France, mais les négligents sont plus nombreux, Vous serez obligé d'avoir un certificat de vaccination et de revaccination, lequel devra être représenté à toute réquisition des agents de l'autorité. [...] Faudra-t-il donc que [ceux-ci] fassent des perquisitions à domicile pour rechercher les réfractaires à la vaccination, ou bien comptera-t-on sur la délation ? La loi proposée est et sera absolument impuissante, et que, de plus, par son caractère tyrannique, elle soulèvera contre elle l'indignation publique ». Toute transposition à notre époque relève etc, etc.

Pour Guérin, atteint de cécité intellectuelle, « la vaccine, (...) n'est qu'un remède transitoire, empirique. (...) Aujourd'hui déjà, beaucoup de médecins ne croient plus à la vaccine (...) La vaccine obligatoire serait donc une atteinte portée à la liberté professionnelle. La résistance croît avec la contrainte, et la vaccine court grand risque, (...) de perdre tout le prestige de ses bienfaits ». Le malheureux Guérin avait de quoi être aigri : l'année précédente, polémique (encore une !) avec Pasteur qui, triple honte à lui qui n'était pas médecin, osa présenter ses travaux sur un vaccin. Guérin, enragé, dénonça Pasteur et exigea un duel (qui n'eut pas lieu) ; citons CULTURE CLUB/GETTY IMAGES : « Escalade étrange, Pasteur avait 59 ans et était partiellement paralysé par un accident vasculaire et Guérin avait 80 ans ». Il est bien certain que le ridicule ne tue pas. POUR LES GÉNÉRALITÉS

ET LES PROVENANCES, merci de consulter la fiche « MED999 »

Année

1869

Prix : **12,00 €**

Cet article vous est proposé par :

Roland Gautier

rolandgautier64@gmail.com

Tél. 05 59 06 02 00

<https://v5.livre-rare-book.net/livres/15663191-MED103>